CONDITIONS GENERALES ET CONDITIONS DE VENTE

1. Les factures sont payables net sans escompte au comptant. Il est convenu entre parties que les factures non payées à cette échéance portent de plein droit et sans sommation, intérêts de 1,5% par mois écoulé ou commencé à partir de cette date et sans mise en demeure.

2. Il est formellement convenu entre les parties que nous restons seuls et exclusifs propriétaires des marchandises vendues jusqu'au complet paiement du prix. En cas de retard dans le paiement, nous nous réservons le droit de reprendre la marchandise. A cet effet, l'acheteur nous donne son accord pour agir librement. Expéditions aux seuls risques et périls de l'acheteur.

3. Réclamations : elles doivent nous parvenir par RECOMMANDE endéans les 4 jours à dater de la facture.

4. La garantie se limite dans tous les cas au remplacement pur et simple de la marchandise reconnue défectueuse et/ou non conforme, à l'exclusion de toute autre indemnité. Nous pouvons exiger le retour des pièces reconnues défectueuses. Tout essai sur nos marchandises, en cas défavorable, donne droit à un contre-essai. Tous les frais sont à la charge du client en cas d'acceptation des marchandises.

5. Les tribunaux de Verviers et Malmedy sont seuls compétents en cas de contestation.

6. Il est formellement convenu entre les parties qu'en cas de non-paiement ou de retard de paiement, le montant total de la facture sera majoré d'une indemnité égale à 15% du montant total de la facture ou du solde restant dû en compte avec minimum de 25€ par facture non réglée, cette indemnité est due de plein droit et sans mise en demeure par le seul fait du retard de paiement et en plus des intérêts conventionnels.

7. Le retard de livraison ou d'exécution ne donne jamais droit à une indemnité quelconque et ne peut jamais justifier la résolution d'un contrat.